



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8701>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-8701**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville du Pré Saint-Gervais

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de matériels pour les ateliers de la ville et du CCAS du Pré Saint-Gervais

Description : Achat de matériels pour les ateliers de la ville et du C.C.A.S du Pré Saint-Gervais.

Identifiant de la procédure : 2542809c-9ab5-40f2-b669-23fdafa71aa7

Avis précédent : 928acadd-9607-4a09-980d-cd1623030945-01

Identifiant interne : 14-2024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 44316000 Quincaillerie

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 691,200 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Matériels et fournitures d'électricité

Description : Matériel électrique

Identifiant interne : Matériels et fournitures d'électricité

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31600000 Matériel électrique

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/01/2025

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 144,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique / Pondération : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix / Pondération : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description de la méthode est indiqué dans le règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire, peuvent être formés à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date de la réponse apportée par l'acheteur public à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). À titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions définies à l'article L.521-1 du code justice administrative. En cas de manquements aux obligations de publicité et mise en concurrence, cette consultation peut également faire l'objet : - d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les

articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du Code de justice administrative. - d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13 et suivants, R.551-7 et suivants du Code de justice administrative. Enfin, en application de l'arrêt du 4 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " du Conseil d'État, un recours en contestation de la validité du contrat est ouvert à tout concurrent évincé par la conclusion d'un contrat administratif ou à tout autre tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville du Pré Saint-Gervais

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Matériels et fournitures de quincaillerie

Description : Quincaillerie (articles)

Identifiant interne : Matériels et fournitures de quincaillerie

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44316400 Articles de quincaillerie

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/01/2025

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 153,600 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique / Pondération : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix / Pondération : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description de la méthode est indiquée dans le règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire, peuvent être formés à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date de la réponse apportée par l'acheteur public à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). À titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions définies à l'article L.521-1 du code justice administrative. En cas de manquements aux obligations de publicité et mise en concurrence, cette consultation peut également faire l'objet : - d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du Code de justice administrative. - d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13 et suivants, R.551-7 et suivants du Code de justice administrative. Enfin, en application de l'arrêt du 4 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " du Conseil d'État, un recours en contestation de la validité du contrat est ouvert à tout concurrent évincé par la conclusion d'un contrat administratif ou à tout autre tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville du Pré Saint-Gervais

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0003

Titre : Matériels et fournitures de plomberie

Description : Plomberie (travaux)

Identifiant interne : Matériels et fournitures de plomberie

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44115210 Matériel de plomberie

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 23/01/2025

Durée : 4 An

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 153,600 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique / Pondération : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix/ Pondération : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description de la méthode est indiqué dans le règlement de consultation

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire, peuvent être formés à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date de la réponse apportée par l'acheteur public à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). À titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions définies à l'article L.521-1 du code justice administrative. En cas de manquements aux obligations de publicité et mise

en concurrence, cette consultation peut également faire l'objet : - d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du Code de justice administrative. - d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13 et suivants, R.551-7 et suivants du Code de justice administrative. Enfin, en application de l'arrêt du 4 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " du Conseil d'État, un recours en contestation de la validité du contrat est ouvert à tout concurrent évincé par la conclusion d'un contrat administratif ou à tout autre tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville du Pré Saint-Gervais

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Matériels et fournitures de serrurerie

Description : Serrurerie

Identifiant interne : Matériels et fournitures de serrurerie

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44316500 Serrurerie

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/01/2025

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique / Pondération : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix / Pondération : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description de la méthode est indiqué dans le règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire, peuvent être formés à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date de la réponse apportée par l'acheteur public à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). À titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions définies à l'article L.521-1 du code justice administrative. En cas de manquements aux obligations de publicité et mise en concurrence, cette consultation peut également faire l'objet : - d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du Code de justice administrative. - d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13 et suivants, R.551-7 et suivants du Code de justice administrative. Enfin, en application de l'arrêt du 4 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " du Conseil d'État, un recours en contestation de la validité du contrat est ouvert à tout concurrent évincé par la conclusion d'un contrat administratif ou à tout autre tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville du Pré Saint-Gervais

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Matériels et fournitures de peinture

Description : Peinture (fourniture)

Identifiant interne : Matériels et fournitures de peinture

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44810000 Peintures

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/01/2025

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique / Pondération : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix / Pondération : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description de la méthode est indiqué dans le règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire, peuvent être formés à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date de la réponse apportée par l'acheteur public à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). À titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions définies à l'article L.521-1 du code justice administrative. En cas de manquements aux obligations de publicité et mise

en concurrence, cette consultation peut également faire l'objet : - d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du Code de justice administrative. - d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13 et suivants, R.551-7 et suivants du Code de justice administrative. Enfin, en application de l'arrêt du 4 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " du Conseil d'État, un recours en contestation de la validité du contrat est ouvert à tout concurrent évincé par la conclusion d'un contrat administratif ou à tout autre tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville du Pré Saint-Gervais

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Matériels et fournitures de menuiserie

Description : Menuiserie

Identifiant interne : Matériels et fournitures de menuiserie

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44220000 Menuiserie pour la construction

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/01/2025

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique / Pondération : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix / Pondération : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description de la méthode est indiqué dans le règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire, peuvent être formés à l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date de la réponse apportée par l'acheteur public à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). À titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions définies à l'article L.521-1 du code justice administrative. En cas de manquements aux obligations de publicité et mise en concurrence, cette consultation peut également faire l'objet : - d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du Code de justice administrative. - d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13 et suivants, R.551-7 et suivants du Code de justice administrative. Enfin, en application de l'arrêt du 4 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " du Conseil d'État, un recours en contestation de la validité du contrat est ouvert à tout concurrent évincé par la conclusion d'un contrat administratif ou à tout autre tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville du Pré Saint-Gervais

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 691,200 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 144,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : REXEL FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : offre attributaire du lot n°1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 14-2024-Lot n°1

Date de conclusion du marché : 23/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 153,600 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS FOUSSIER

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre attributaire du lot n°2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 14-2024-Lot n°2

Date de conclusion du marché : 23/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 153,600 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEGALLAIS SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : offre attributaire du lotn°3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 14-2024 - LOT 3

Date de conclusion du marché : 23/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRENOIS SETIN

Offre :

Identifiant de l'offre : offre attributaire du lot n°4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 14-2024- Lot n°4

Date de conclusion du marché : 23/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AKZONOBEL Distribution - SIKKENS Solutions

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre attributaire du lot n°5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 14-2024-Lot n°5

Date de conclusion du marché : 23/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EG BOIS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre attributaire du lot n°6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 14-2024-Lot n°6

Date de conclusion du marché : 23/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville du Pré Saint-Gervais

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville du Pré Saint-Gervais

Numéro d'enregistrement : 21930061300011

Adresse postale : 84 bis rue André Joineau

Ville : Le Pré Saint-Gervais

Code postal : 93310

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : service.achat@villedupre.fr

Téléphone : +33 149427316

Adresse internet : <https://www.villedupre.fr/>

Profil de l'acheteur : https://villedupre.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_23334_1008599.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 130 006 869 00015

Adresse postale : 7 RUE CATHERINE PUIG 93100 MONTREUIL

Ville : MONTREUIL

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 01 49 20 20 00

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : REXEL FRANCE

Numéro d'enregistrement : 309 304 616 05851

Adresse postale : 13, BOULEVARD DU FORT DE VAUX

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SAS FOUSSIER

Numéro d'enregistrement : 329 681 340 00173

Adresse postale : 21 Rue du Chatelet

Ville : ALLONNES

Code postal : 72700

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LEGALLAIS SAS

Numéro d'enregistrement : 563 820 489 00182

Adresse postale : 7 rue d'Atalante

Ville : Hérouville Saint Clair

Code postal : 14200

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0006

Nom officiel : TRENOIS SETIN

Numéro d'enregistrement : 519 976 443 00019

Adresse postale : 3 Route de la Révolte

Ville : SAINT-DENIS

Code postal : 93 200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0007

Nom officiel : AKZONOBEL Distribution - SIKKENS Solutions

Numéro d'enregistrement : 529 221 079 01326

Adresse postale : 24 Boulevard Gaston Birgé

Ville : ANGERS

Code postal : 49100

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0008

Nom officiel : EG BOIS

Numéro d'enregistrement : 340 890 367 00030

Adresse postale : 3 Avenue Henri Colin

Ville : GENNEVILLIERS

Code postal : 92230

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f26828f8-4630-4e44-88c7-4ed2b42c7164 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/01/2025 à 17:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2025